

« Fortune de mer »



En ce jeudi 10 juillet 1902, la mer est grosse et un vent de Ouest Nord Ouest fraîchissant s'est établi au large du Tréport ; toutefois le temps reste clair et la côte visible. Sorti du port de Dieppe le matin même, le sloop « *Jeune Jeanne* » DT 95, armé au Tréport pour la pêche au chalut, court tribord amure avec un ris dans la grand' voile, son pic à moitié amené et le foc établi. Le patron Louis Vallé (1850-1920) est à la barre, le chalut vient d'être viré et les sept hommes d'équipage s'affairent à trier la pêche et remettre en ordre le chalut. « *Voie d'eau !!! Voie d'eau !!!* », s'écrie soudain une voix dans la cale. Il est 19 heures 15 et la « *Jeune Jeanne* » se trouve alors à environ 3 milles 1/2 dans le Nord Ouest du Tréport. Immédiatement Louis Vallé fait virer de bord afin de changer d'amure ; se trouvant à tribord sur le pont le canot est aussitôt mis à l'eau. Bien que disposant de deux pompes, une seule pompe est servie par une partie de l'équipage afin de ne pas gêner les manœuvres d'épuisement ; la seconde partie des hommes emploie quatre seillots et forme une chaîne. La mer est basse ; aussi Louis Vallé hésite à échouer sa barque sur la plage de Mers car l'état de la mer ferait courir un trop grand risque à l'équipage.

Malgré son bon entretien, la vétusté du bateau expliquerait sans doute cette voie d'eau, d'autant qu'il avait déjà subi de graves avaries lors d'une violente tempête dans la nuit du 12 au 13 janvier 1899 en abordant tour à tour la drague « *La Tortue* », l'épave du sloop « *Saint Philippe* » DT 72 pour enfin s'échouer dans l'arrière-port. Construite par le chantier de Monsieur Prosper Corue, constructeur de navire à Dieppe, et bénie le lundi 22 juillet 1889 au Tréport, la « *Jeune Jeanne* » jauge 28 tonneaux 72/100. Ce sloop, propriété depuis 13 ans du patron-armateur Louis Vallé, avait été entièrement visité par les autorités maritimes le 10 août 1901 et radoubé complètement en septembre 1901 à Dieppe ; l'équipage avait même gratté et coaltaré la carène au début de ce mois de juillet 1902.

Malgré toute l'énergie déployée par l'équipage, l'eau gagne sans cesse pour compter 1 mètre 20 dans la chambre et 1 mètre 70 dans la cale ; le bateau coule bas et il y a alors lieu de craindre le chavirage sous voile. Aussi vers 22 heures 15 c'est d'un commun accord qu'il fut résolu d'abandonner le bateau. La chambre étant envahie par l'eau, les hommes ne peuvent prendre leurs effets et seul le rôle d'équipage peut être sauvé. Un à un les hommes s'embarquent à bord du canot resté le long du bord où le patron a fait embarquer le bidon d'huile afin de rendre la mer moins forte et plus maniable. Louis Vallé quitte le bord le dernier. Vers 22 heures 30, ayant reçu quelques coups de mer, le canot à moitié d'eau mais sain et sauf, l'équipage exténué de fatigue rentre dans le port du Tréport. La « *Jeune Jeanne* » abandonnée à 1/4 de mille dans le Nord Ouest du Tréport près des rochers dénommés « *Les Granges* » est allée couler sous Cayeux sur Mer à environ 5 kilomètres à l'Ouest de l'ancien phare sous l'action conjuguée de la voilure et du courant. Reconnu défoncé, le bateau est dans l'impossibilité d'être jamais renfloué et sera donc dépecé comme le confirme l'avis de la Douane du 5 septembre 1903.

Louis Vallé a fait tout ce qui dépendait de lui pour sauver le bateau et agit au mieux pour sauver l'équipage. La commission de l'Inscription Maritime conclut que la décision d'abandonner le bateau a été prise dans l'intérêt et pour le salut commun de l'équipage ; la perte de la « *Jeune Jeanne* » est due à un cas de force majeure et le patron Louis Vallé ne fait l'objet d'aucune mesure disciplinaire. Loué pour son calme et son énergie par Georges Lannel, Jules Belpaume, Jean Bonard, Alexandre Lamidel, François Tirard, Anatole Devismes et Joseph Lecoq composant l'équipage, Louis Vallé compte alors 445 mois de navigation à la petite pêche dont plus de 20 ans de commandement à la pêche au chalut et reste considéré comme l'un des meilleurs marins du Tréport.